

# Juillet 2011

# SANGUINET

n° 6

Bulletin municipal de Sanguinet  
Direction de la publication : Bernard LAINE  
(Mairie de Sanguinet 40460)  
Photos : Mairie de Sanguinet, DR  
Imprimé par SODAL - Langon  
Papier recyclé et encres végétales

Edito

## Sanguinet grandit, Sanguinet s'ouvre, Sanguinet s'éveille...

Les projets se multiplient parce que notre commune est attrayante, qu'elle a de nombreux atouts que vos élus n'ont aucune peine à mettre en valeur : nos « nouveaux » habitants, sont comme les « anciens » sous le charme de notre cité.

L'inauguration récente de notre musée, avec la participation des animateurs du CRESS et des représentants du Conseil général nous a donné l'occasion de recevoir Monsieur Vidalies, notre député (par ailleurs présent à la mairie chaque mois) ; cet évènement traduit bien ce lien entre notre passé riche d'histoire et de préhistoire et notre démarche d'avenir.

Sanguinet s'ouvre, et la visite des membres du comité de jumelage à Neyland, sur la côte ouest du pays de Galles, a permis de tisser des liens forts avec de nouveaux amis, et encore une fois de réunir au sein du même groupe, des sanguinétois imprégnés de leur histoire locale, ceux issus d'une population plus récente, qui tiennent à construire ensemble le futur de notre village.

Les nombreuses associations qui se sont créées apportent une vie plus riche et plus diverse, en complétant les activités implantées depuis longtemps dans le cœur de notre commune.

Notre Sanguinet, celui qui nous a vus grandir, que nous connaissons, et celui qui se développe se rejoignent sur le même terrain : celui de la convivialité, du respect, du dialogue.

Ce développement s'accompagne, bien sûr, de projets concrets qui sont, d'ores et déjà en mesure de répondre aux nouvelles attentes : l'organisation cohérente et pratique de l'extension de la zone artisanale, la réalisation du projet péri et extra scolaire, les réalisations à venir du foyer des anciens, iront de pair avec l'aménagement d'un local plus particulièrement dédié à notre jeunesse.

Mais la population sanguinétoise n'ignore rien de tout cela, la communication et la transparence sont des principes ancrés dans la démarche de vos élus, comme en témoignent l'organisation régulière de réunions publiques, l'affi-

chage du panneau d'information, votre bulletin, et la disponibilité de toutes celles et ceux que vous avez désignés.

Toutes ces actions, toutes ces initiatives,

respectent au plus près l'engagement de l'équipe élue, en faveur du rétablissement financier : le rétablissement de l'équilibre, s'il n'est pas acquis, se concrétise nettement, sans que la population ait eu à subir de hausse des impôts.

Nous avons confiance en l'avenir, comme me semble-t-il, les sanguinétois... mais nous gardons la lucidité et l'attention nécessaires à la réussite de notre entreprise.

Bernard Laine, Maire Sanguinet



## Sommaire

<b>Les échos du conseil municipal</b>	1
<b>Budget 2011</b>	
En route pour un équilibre financier mais avec deux années difficiles à venir...	2
<b>Projets</b>	
Groupe scolaire : le projet est lancé	2
Participation citoyenne	2
<b>Aménagement</b>	
Dernier coup de pédale	3
Actu des antennes de téléphonie mobile	3
<b>Environnement</b>	
Aménagement et restauration de la Gourgue	4
La fontaine St Basile, un outrage réparé	4
<b>Travaux</b>	5
<b>Zoom sur un service : les espaces verts</b>	6
<b>C.C.A.S</b>	6
<b>Culture</b>	
Projet de jumelage Neyland Sanguinet	7
Inauguration du musée	7
<b>Jeunesse</b>	7
<b>En Bref</b>	8
<b>Agenda</b>	8

## Les échos du conseil municipal

Quelques décisions prises lors des dernières réunions du conseil municipal ou par arrêté du Maire... Retrouvez l'intégralité des comptes rendus et des arrêtés sur [www.ville-sanguinet.fr](http://www.ville-sanguinet.fr) et par affichage à l'entrée de la mairie.

- **Jumelage avec la commune de Neyland** : avis favorable sur le principe du jumelage avec cette commune, située à l'ouest du Pays de Galles dans la contrée du Pembrokeshire, qui présente des similitudes avec Sanguinet en termes de démographie et de pratiques culturelles.

- **Convention entre « Tapage » et la commune** pour établir un partenariat avec cette association ayant pour objectif de favoriser le développement culturel et artistique de la commune.

- **Assujettissement des logements vacants depuis plus de cinq ans à la taxe d'habitation**  
Les logements dont la durée d'occupation a été

supérieure à trente jours consécutifs au cours des 5 dernières années et ceux dont la vacance est indépendante de la volonté du contribuable ne peuvent pas être considérés comme vacants.

- **Pôle périscolaire et accueil de loisirs**  
Choix du maître d'œuvre chargé du projet : « Pop Architectes »

- **Elections sénatoriales-désignation des délégués** du conseil municipal votant aux élections sénatoriales.

**Travaux d'entretien et restauration de la Gourgue** : Avis favorable sur ces travaux (détails en p 4).

## En route pour un équilibre financier mais avec deux années difficiles à venir...

Le vote du budget 2011 traduit clairement, en continuité du précédent, le rétablissement positif de la marge d'auto-financement, qui constitue l'outil indispensable à des projets d'investissements publics.

Cependant, cette marge est trop faible pour être réellement significative. Les budgets intègrent, contrairement au passé, le remboursement (capital et intérêts) de la dette de l'exercice suivant.

Il serait trop facile d'être optimiste ou de croire qu'en à peine deux années, vos élus ont redressé une situation unanimement reconnue comme très mauvaise. Ce serait négliger les réalités : la dette est là, encore plus importante de part l'intégration au budget communal de la dette du camping Lou Broustaricq, et pire, les échéances à venir seront encore plus

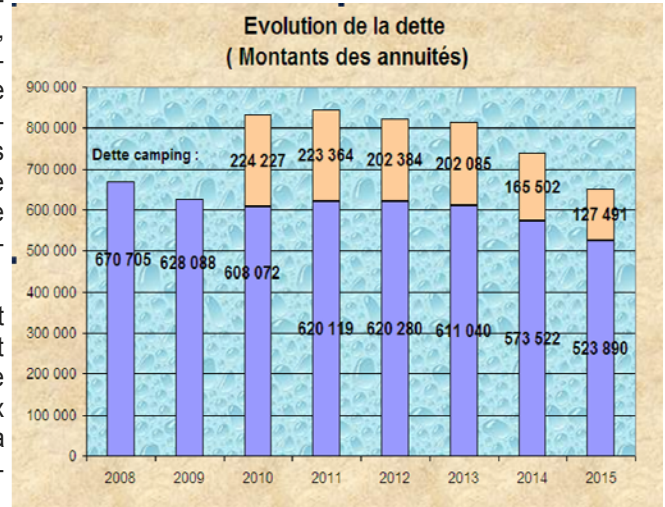
élevées, et d'autant plus lourdes à assumer.

La politique financière récente et à venir tient compte de ces paramètres : le recours à l'emprunt, même pour les projets nécessaires (école) est à éviter, le recours à l'augmentation d'impôts également, vos élus ayant le souci de ramener le niveau de fiscalité à un chiffre proche de la moyenne départementale.

Tous ces progrès sont le fruit d'une politique volontariste et saine, qui ramènera notre commune vers des eaux moins tourmentées, mais la bataille n'est pas définitive-

ment gagnée, nous en sommes conscients.

Bernard Laine



## Projets

### Groupe scolaire : le projet est lancé

Le conseil municipal dans sa séance du 15 mars 2011 s'est prononcé favorablement au lancement du projet de construction de la première tranche du groupe scolaire.

Au terme d'une procédure de consultation lancée en avril dernier, le comité de sélection a classé après entretiens-auditions les cinq candidats sélectionnés parmi trente dossiers pour présenter une offre. Le groupement « POP architectes » a été choisi pour la mise en œuvre de ce pôle. Celui-ci sera constitué d'un accueil de loisirs, d'un accueil périscolaire, d'une restauration, de salles d'ateliers (pouvant servir de classes) et d'une salle d'éducation physique.

La livraison de ce pôle d'une surface de 1100 m<sup>2</sup> est programmée pour la

rentrée de **septembre 2013** et permettra de répondre aux besoins urgents auxquels la municipalité se devait d'apporter une réponse. Dès le mois de septembre 2011, les premières esquisses seront présentées en réunion publique. Le groupe de projet ainsi que les utilisateurs et parents d'élèves seront sollicités régulièrement dans le courant de l'année pour finaliser le projet.

Le montant de cette première opération est évalué à 1 650 000 € hors taxes.

L'étude du budget de la deuxième

tranche qui sera l'école élémentaire, **programmée pour 2016**, est en cours ainsi que l'étude de l'enveloppe financière globale. Mais le redimensionnement des équipements par rapport au projet initial ainsi que l'étalement de la construction dans le temps devraient permettre à la collectivité de diviser pratiquement par deux le montant des investissements initialement prévus.

Samuel Guillet

## Citoyenneté

### Participation citoyenne

Bilan de la rencontre du 16 juin dernier entre la municipalité et les citoyens volontaires pour participer à la vie de leurs quartiers.

Au cours de cette réunion, il a été décidé d'implanter des panneaux d'affichage dans notre village. Ils permettront la diffusion des informations municipales et associatives sanguinétoises, des festivités et animations. L'affichage sauvage sur ces panneaux gérés par la commune n'y sera pas accepté. Il se fera uniquement par les personnes volontaires et après validation de la municipalité. Le ser-

vice de la vie associative recueillera les demandes d'affichage des associations.

Lieux d'implantation des panneaux : les points tri de Lombard, Ecole, Stade, l'Orée et Langeot.

Le panneau de l'Office du tourisme situé à l'espace Gemme sera également utilisé mais seulement en dehors de la saison estivale.

Un groupe de travail composé de volontaires a été constitué pour diviser les « zones de vote 1, 2 et 3 » en quartiers plus restreints. Une fois la sectorisation réalisée, nous pourrions travailler sur le Plan Communal de Sauvegarde en petits comités et s'appuyer sur des référents de quartier.

Muriel Carrère

# Dernier coup de pédale...

*A échéance régulière nous vous avons informés des évolutions du projet de piste cyclable entre Sanguinet et Biscarrosse. Un dernier point vient d'être fait avec le maître d'ouvrage, la Communauté de communes des Grands Lacs, et les nouvelles sont réconfortantes.*

L'emprise foncière est acquise et le tracé définitif a été validé. A noter que la piste finalement ne longera pas la RD652 mais traversera directement la forêt communale entre la Rive et Mayotte. Ce cheminement est plus court, plus ludique et moins coûteux dans sa réalisation. Après Mayotte, la piste se dirige vers Enchon, Labouhé pour rejoindre l'axe cyclable nord-sud à hauteur du chemin de Navarosse. Une belle promenade champêtre et sylvestre de plus de 6 kms.

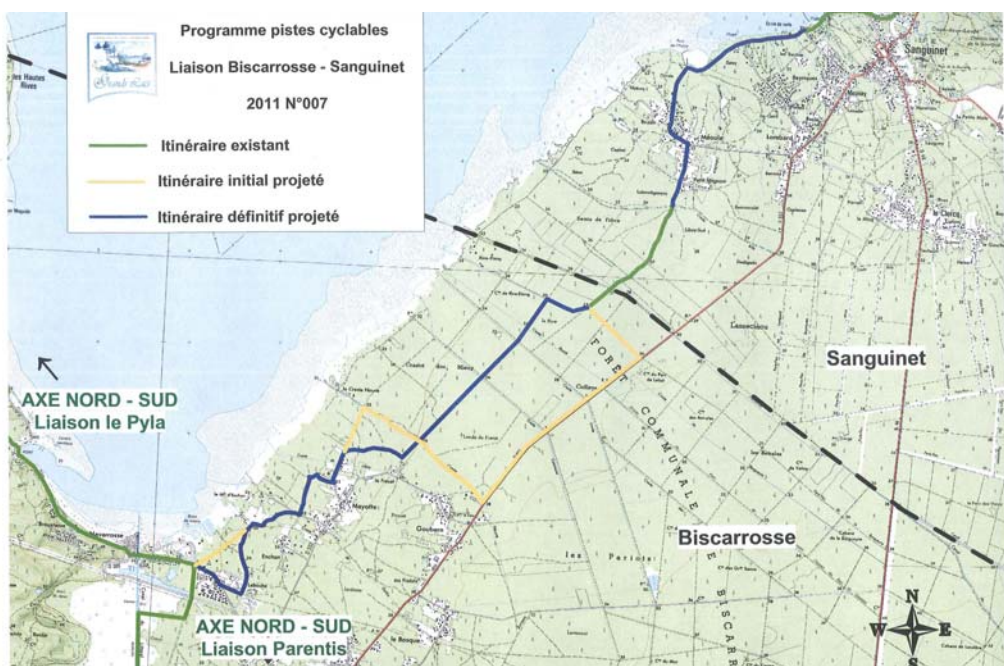
Dés la rentrée 2011 les appels d'offres seront lancés, le financement confirmé ; on peut estimer que les travaux pourraient débuter dès la fin de l'année. Nous tenons ici à remercier tous les acteurs et décideurs attachés à ce projet de longue haleine.

Notre futur champ d'investigation se situera en Gironde afin de discuter de la liaison cyclable Mios/Salles – Sanguinet.

Notre souhait, voir le réseau girondin rejoindre le réseau landais via Sanguinet et ainsi créer un domaine cyclable unique par sa taille et sa diversité.

Une façon aussi d'agrandir le royaume de la petite reine.

Patrice Soualle



## Un nouveau tronçon de piste cyclable

La Communauté de communes des Grands Lacs a achevé les travaux de réalisation d'une piste cyclable et piétonnière assurant la liaison entre le chemin des Liserons et la route de Langeot.



## Antennes de téléphonie mobile

Les travaux de déplacement des antennes s'achèvent. Face à un problème technologique dont la portée et les conclusions nous dépassent, notre engagement au nom du principe de précaution prend forme.

Les antennes situées jusqu'alors sur le château d'eau au-dessus de notre école vont être déplacées en septembre prochain sur un terrain situé à la Môle dans une zone peu urbanisée. Dès leur mise en service, des mesures de champs électromagnétiques seront effectuées sur le site.

Conscients que ce déplacement ne peut satisfaire tout le monde, vos élus restent vigilants quant à l'implantation de nouveaux opérateurs.

Nous restons dans le même esprit de communication et de transparence sur ce sujet sensible afin de trouver les solutions qui puissent satisfaire le plus grand nombre.



*Pylône installé sur un terrain à la Môle pour accueillir les antennes*

# Aménagement et restauration de la Gourgue

*Dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement », la communauté de communes des Grands Lacs envisage de réaliser des travaux d'aménagement et de restauration de la Gourgue. Elle a établi un diagnostic pour demander au Préfet de déclarer ces travaux d'intérêt général.*

La Gourgue est le principal tributaire du lac de Cazaux-Sanguinet. Elle s'étend sur un linéaire de 6300 m environ pour un bassin versant de 4358 ha.

Même si l'étude porte sur la quasi-totalité du linéaire (5200 m), elle est surtout ciblée sur les 2300 mètres qui séparent l'étang de la Môle au lac.

## Pourquoi cette étude ?

Ce cours d'eau nécessite une protection particulière parce qu'il présente des enjeux différents :

- écologique : qualité des eaux, préservation de la biodiversité, limitation du transport de sédiments sableux et colmatage de certains secteurs ;
- patrimonial : existence d'ouvrages à préserver (écluse de la Môle)
- culturel : sentier d'interprétation de la Gourgue permettant aux promeneurs de se familiariser avec la faune et la flore.

## Quels sont les objectifs des travaux à réaliser ?

### Une restauration végétale

La ripisylve (ensemble des formations boisées buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau) tient une place importante dans l'écosystème. Elle joue un rôle de protection des berges et de filtration des pollutions agricoles. Elle sert aussi de biotope\* pour la faune. La gestion de la ripisylve passe par la coupe et l'élagage des arbres dangereux, la préservation de la flore, le recepage\*

d'espèces indigènes...

Le rajeunissement de la ripisylve permettra de recréer des zones alternant l'ombre et la lumière, bénéfiques à la faune piscicole, aux oiseaux et à la flore.

La gestion des embâcles\* et des chablis a pour objectif de rétablir l'écoulement et la dynamique des eaux tout en maintenant les zones d'habitat aquatique, d'ouvrir et de diversifier le milieu, de limiter les érosions et de préserver les zones d'expansion des crues. Ces travaux seront réalisés manuellement, le bois sera laissé à la disposition des propriétaires.

### La réalisation de seuils oxygénateurs

Six ou sept seuils sont prévus en aval de la Môle pour redynamiser le cours d'eau et réalimenter les zones humides.

### La végétalisation des berges

Plantation d'espèces indigènes pour éviter l'érosion et créer des ombrages séquentiels de nature à éviter le réchauffement de l'eau et la prolifération des plantes invasives.

### La réhabilitation des zones humides

Un territoire de cinq hectares environ, correspondant à l'espace de divagation de la Gourgue, a été profondément modifié par Klaus. Il ne joue plus le rôle de tampon. L'enlèvement des chablis et embâcles devraient rétablir l'équilibre de l'eau.

### Le rétablissement de la continuité écologique

L'écluse de la Môle gérée par un particulier est considérée comme un obstacle à la continuité écologique. Sa réhabilitation prévoit outre le remplacement des portes la création d'une passe multi-espèces pour les poissons.

Ce projet dont la réalisation est obligatoire sera assuré sous maîtrise d'ouvrage public avec des fonds publics qu'à la condition du transfert de la gestion hydraulique et de la propriété foncière à la collectivité.

### La valorisation du sentier d'interprétation

En accord avec les propriétaires fonciers (renouvellement des conventions de passages), le sentier sera réhabilité et surtout sécurisé dans la traversée des zones marécageuses.

### Financement

Ces travaux d'aménagement et de restauration de la Gourgue sont estimés à 210 061 euros HT financés par plusieurs partenaires :

- Agence Adour Garonne : 20%
- Conseil Général : 15%
- Conseil Régional : 10%
- Etat : 35 %
- Communauté de communes : 20 %

Avant de déclarer ces travaux d'intérêt général, Monsieur le Préfet des Landes organise, en mairie, une enquête publique du 4 au 26 juillet 2011.

*Projet à suivre...*

### Le coin des non initiés

- Biotope : zone géographique ayant des conditions climatiques et biologiques définies
- Recepage : action de couper un végétal près du sol pour favoriser la pousse.
- Embâcles : obstruction d'un cours d'eau par des débris.

## La fontaine Saint Basile, un outrage réparé

Grâce à l'investissement et à la générosité de quelques Sanguinétois, la fontaine guérisseuse de St Basile reprend sa place. Située sur le sentier de la Gourgue, la fontaine accueille des curieux, des promeneurs mais aussi des malades désireux de guérir grâce à ses eaux.

Merci au relais paroissial et à Lucien Borie pour avoir offert la croix et la statue, à Raoul Dubernet qui a offert la garluque et à Gérard Lecourt, Eric Salaun et Raphaël Sanchez pour le travail de mise en place réalisé.



*La fontaine vandalisée en début d'année retrouve une nouvelle jeunesse*



# Les travaux continuent

## Espaces verts

Les espaces verts sont comme d'habitude très bien entretenus malgré un budget en baisse. Nos mains vertes on encore fait des miracles, les massifs sont de bonne qualité, les pelouses toujours bien entretenues malgré un sol très pauvre, la mise en place de copeaux de bois pour le paillage aux pieds des arbres, et bientôt le dés-herbage thermique dans des endroits bien ciblés.

L'élagage et l'abattage de nos arbres nous ont coûté 3 620 euros suite à un appel d'offres pour l'abattage de 12 arbres et l'élagage de 55 arbres, cette opération était indispensable pour des raisons de sécurité.

## Rénovation du pont de la Gourgue

La passerelle qui enjambe la Gourgue a retrouvé une seconde jeunesse grâce à l'intervention de l'association des Chantiers d'Insertion des Grands Lacs. (travaux Communauté de communes).



Passerelle de la Gourgue

## Stade municipal

Après avoir changé les escaliers et la rambarde frontale suite à la mise aux normes de la tribune, nous avons confectionné des massifs sur le bas de celle-ci pour plus de sécurité. Il nous reste à changer les gardes corps latéraux et à l'arrière de la tribune.

## L'église

Ce bâtiment nécessite quelques travaux dans les années à venir, car l'humidité des murs est importante. Elle est due soit aux descentes de gouttières aux pieds des murs soit au chauffage au gaz qui provoque de la condensation. Les enduits intérieurs et extérieurs sont à refaire, mais un accès aux personnes à mobilité réduite doit être créé. Cette année, nous allons relier toutes les descentes de gouttières pour évacuer l'eau loin des murs, une expertise sera demandée par une entreprise spécialisée.

## La voirie en bref...

- ♦ Aménagement de l'allée Deison (8 000 €) et du chemin de Louse (500 €)
- ♦ Engrèvement de l'aire de camping cars des Bardets rendu nécessaire suite à l'arrachage des souches (3000€ - travaux en régie).
- ♦ Amélioration de la sécurité du chemin de la Môle avec la réalisation d'un merlon en terre. Travaux de la communauté de communes.



Merlon en terre réalisé sur le chemin de la Môle

- ♦ Réparation d'un îlot et reprise de bordures sur la route de Langeot.

Le nettoyage de la voirie a été effectué par nos agents au centre ville et le long du Lac mais ceci constitue une toute petite partie de leurs activités puisqu'ils ont travaillé sur les pontons du port de l'Estey, sur les digues et sur tout le territoire communal selon vos demandes explicitement écrites sur le cahier citoyen.

## Energie solaire

Des panneaux photovoltaïques vont être posés sur les trois bâtiments de la Résidence de Lillot, suite à un marché passé. Les travaux sont prévus pour le mois de septembre pour une durée de 6 jours.

La location des toits rapportera à la commune 152 000 € sur 20 ans. Une avance de 32 000 € a été accordée lors de l'appel d'offre ce qui correspond à 5 ans de loyer ce qui va nous permettre de réaliser des travaux sans faire d'emprunt.

**Un nouveau jeu** à été installé sur la plage des eaux qui rient.

Les services techniques et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances d'été, nous restons bien évidemment à votre écoute et à votre service durant les mois d'été. N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement.

Victor Igreja

## Campagne d'arrachage de la jussie en chiffres



1 semaine de campagne du 6 au 10 juin 2011  
198 heures de travail par des bénévoles  
2 jours d'intervention du bateau faucardeur  
60 tonnes de jussie collectées

Cette campagne organisée conjointement par la communauté de communes, la commune, l'ACGELB et l'AAPPMA sera renouvelée l'année prochaine à la même période. Réservez d'ores et déjà un week-end du prochain mois de juin pour participer à cette opération nécessaire à la préservation de l'écosystème lacustre. Nous tenons à saluer le travail effectué tout au long de l'année par l'ACGELB qui réhabilite les marais du Born pour préserver leur intérêt écologique.

# De superbes espaces verts respectueux de l'environnement

La municipalité souhaite entamer un plan de « gestion différenciée » des espaces verts qui s'inscrit dans une démarche de développement durable. La gestion différenciée a pour objectif d'assurer un équilibre entre l'accueil du public, le développement de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles renouvelables. Ce mode de gestion, qui restreint de façon significative le recours aux pesticides, sources de pollution des nappes phréatiques, est d'une importance capitale pour notre commune. En effet, le lac dans lequel nos enfants se baignent et dont il ne faut pas oublier qu'il est une réserve d'eau potable, est celui dans lequel se déversent à terme l'ensemble de ces produits phytosanitaires. Rencontre avec Eric Quedeville, responsable du service des espaces verts de la commune de Sanguinet.

## Quelles sont les principales missions de votre service ?

Le service des espaces verts est chargé de l'entretien, du nettoyage et du fleurissement du territoire communal (bord de lac, giratoires, espace public, stades de rugby). Nous procédons à ce titre à la plantation d'annuelles et de vivaces. Nous participons aussi à l'aménagement de l'espace et à la gestion du patrimoine arboré. Enfin, nous réalisons des décorations florales pour diverses manifestations (vœux, inaugurations,...)

## Pouvez-vous nous expliquer comment est organisé votre service et comment se répartit votre activité sur l'année ?

Au total le service comprend six agents. Chaque agent est amené à effectuer toutes les missions dévolues au service sur l'ensemble du territoire communal. Compte tenu de la taille de notre collectivité, il n'y a pas de segmentation dans la répartition des tâches.

Le fait de travailler avec « des organismes vivants » que sont les végétaux nous oblige à intervenir en fonction des saisons. Le travail est donc programmé sur l'année tout en devant s'adapter aux aléas climatiques (sécheresse, gel,...) et aux éventuelles attaques cryptogamiques (oïdium, rouille,...) et infestations diverses (pucerons,...).

## Comment avez-vous géré les économies budgétaires demandées par l'équipe municipale pour fonctionner ?

Un des intérêts de la gestion différenciée est d'aboutir, à terme, à une utilisation moindre de produits phytosanitaires et donc à diminuer les coûts de ce poste là.

D'autres part, pour respecter les objectifs budgétaires fixés par la municipalité, des choix ont été faits et des priorités affirmées. Par exemple, l'aménagement de certains giratoires et la réfection des pelouses ont été reportés. L'achat de plantes vivaces a été préféré à celui d'annuelles pour limiter leur renouvellement.



Prairie fleurie à l'Espace Gemme

## Quelles actions avez-vous mis en place pour respecter au mieux cet environnement naturel avec lequel vous travaillez ?

Nous avons étendu le paillage végétal à l'ensemble des massifs arbustifs. Cette technique consiste à déposer au pied des plantes des copeaux pour limiter la prolifération des herbes indésirables, protéger le sol de l'érosion, conserver l'humidité et enrichir le sol en matière organique. Nous avons utilisé les bois tombés suite à la tempête Klaus pour réaliser ce paillage : nous les avons récupérés en forêt, réduits en copeaux pour une utilisation dès la saison suivante. Cela a permis une valorisation de ces arbres et une économie financière significative.

D'autre part, l'utilisation du désherbage thermique est prévue en centre bourg dans les

prochaines semaines. Cette technique alternative au désherbage chimique, polluant, devra être testée pour mesurer son efficacité et son adaptabilité à différents milieux. Cela participera au plan de désherbage communal en cours de réalisation.

Enfin, nous avons apporté une attention toute particulière au respect de la saisonnalité des arbres et arbustes pour leur taille. Par exemple, les weigelias et les forsythias ont été taillés après leur floraison effective et non plus en respectant strictement le planning préétabli. Ces actions, très favorables au respect de la pérennité des végétaux et de l'environnement sont parfois difficiles à concilier avec une organisation et une planification rigoureuses du travail du service.

Cela nous amène notamment à intervenir plusieurs fois sur un même massif en raison de la présence d'essences ayant des besoins différents. L'autre bémol vient du fait que la population est attachée à la propreté de l'espace public, ce qui n'est pas toujours compatible avec certaines techniques de désherbage alternatif. Ces contraintes ne remettent toutefois pas en question la volonté de continuer la démarche de gestion différenciée. Cet engagement passe par une prise de conscience collective des enjeux et par des actions de formation des agents du service.

## Le service espaces verts en chiffres

- 6 agents
- 35 hectares d'espaces verts et naturels
- 6 844 € de budget fonctionnement en 2010

## Centre Communal d'Action Sociale

### Les aînés au ciné

Un nouveau service proposé par le CCAS : vous avez plus de 60 ans, sans moyen de locomotion et vous souhaitez aller au cinéma. De septembre à juin, le CCAS assurera un transport pour la séance spéciale séniors au Renoir à Biscarosse un mardi par mois. Coût du service : 2 €. Places limitées, réservation indispensable.

### Bois de chauffage

L'octroi de bois de chauffage est accordé uniquement aux personnes isolées (sans famille proche) en résidence principale qui ne

possèdent ni les moyens financiers (leur permettant de se faire livrer du bois par une entreprise), ni la force physique de couper le bois eux-mêmes. Ces conditions sont cumulatives. Les demandes sont à faire parvenir, par écrit, au CCAS avant le 15 septembre 2011. Le demandeur devra fournir une copie de son avis d'imposition.

### Prévention canicule

A l'heure où la chaleur arrive sur notre région, les personnes de plus de 65 ans habitantes de Sanguinet, les personnes handicapées quel que soit leur âge, ainsi que les personnes inaptes au travail, isolées au plan social ou familial,

ont la faculté de solliciter leur inscription volontaire au registre communal ouvert au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), lequel dispose de formulaires spécifiques à leur disposition.

### Plan canicule 2011 Prévenir et informer les personnes les plus fragilisées

Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 05 58 82 12 23.

Jacqueline Fanari

## Le projet de jumelage Neyland Sanguinet, du rêve à la réalité

*Suite à des contacts pris en 2010, le comité de jumelage a organisé un voyage à Neyland au Pays de Galles les 28 et 29 Mai 2011. Ce séjour, aux frais exclusifs des participants, n'a occasionné aucune charge pour le budget communal.*

Une délégation de 21 personnes, comprenant notamment Bernard Laine Maire de Sanguinet, Thierry Rameau adjoint au Maire et 17 membres du comité a été reçue à la Mairie de Neyland par Jonathan Llewellyn Maire de Neyland et son épouse. Étaient aussi présents Margaret Brace, Maire de Neyland en 2010 avec qui le comité avait eu les premiers contacts, Angela Thomas conseillère municipale et son mari Richard qui nous avaient rendu visite au mois d'août dernier, ainsi que Maureen Molyneux Député Maire. La délégation a été ensuite conviée à la salle paroissiale pour une réunion officielle en présence des responsables des différentes associations. Une cérémonie très émouvante a débuté par les hymnes de nos

deux pays, suivie des discours de bienvenue des deux maires traduits dans les deux langues et des échanges de ca-

pu mesurer l'envie unanime de tisser des liens entre les deux communautés.

Au cours de ce séjour, la délégation accompagnée de ses hôtes a découvert l'environnement de cette ville galloise : rencontre avec la municipalité de Pembroke, visite du château médiéval sur lequel nos amis Gallois avaient fait hisser le drapeau français en l'honneur de cette visite ; rencontre avec la municipalité de Tenby, station balnéaire voisine où nous avons pu découvrir de magnifiques paysages sur la côte du Pembrokeshire.

Cette première rencontre officielle marque une étape importante dans le projet de jumelage entre nos deux communes.



deux.

Au cours de cette manifestation, des contacts ont été pris avec Miss Griffiths directrice de l'école, et les représentants de différents clubs (boule, voile, judo, chorale). Au cours de cette rencontre chaleureuse et riche d'échanges, la délégation a

## Inauguration du musée, le patrimoine sanguinétois mis à l'honneur

Samedi 2 juin dernier Bernard Laine accueillait Alain Vidalies, députés des Landes, Bernard Maurin, Président du CRESS, et de nombreux invités, scientifiques, plongeurs, passionnés de patrimoine, Sanguinétois, pour inaugurer le

Musée du Lac.

Après de longs mois de travaux, le nouveau musée peut enfin accueillir les visiteurs dans des locaux qui permettent de mettre en valeur les trésors trouvés sous le lac.



Bernard Laine, Nathalie Soubaigné, Bernard Maurin et Alain Vidalies

### Jeunesse

## Actualité jeunesse

### Jeunesse de Sanguinet sur internet

L'idée d'une réunion consacrée intégralement à la jeunesse a été à plusieurs reprises abordée cependant, étant donné le développement de nouvelles technologies et l'engouement des jeunes pour ce moyen de communication, il apparaît plus opportun dès lors de prendre contact et d'informer les jeunes à travers internet.

La commission jeunesse a décidé de créer un site intégralement dédié à la jeunesse accessible depuis le site internet de la ville.

L'idée étant de proposer différentes activités, de permettre l'accès à certains articles et infos, des bons plans ainsi que des idées de sortie.

Afin que ce projet soit également celui des jeunes, nous les invitons à pousser la porte de la Mairie et à constituer un groupe afin de discuter ensemble et de proposer des activités...et de créer un logo qui sera le logo de la jeunesse Sanguinétoise visible sur chaque projet jeunesse. Les activités et animations proposées par le conseil général y seront consultables.

### Brèves

#### Bus Sanguinet/Biscarrosse plage

Après plusieurs échanges avec le conseil général des Landes concernant les difficultés pour rejoindre Biscarrosse plage, les horaires de transport collectif ne peuvent être changés pour l'instant. La municipalité réfléchit à un autre moyen de transport pour l'année prochaine.

#### Fêtes en Bus

L'opération « Fêtes en Bus » pour les fêtes de Parentis est reconduite le samedi 6 août 2011 avec les différents partenaires, le budget étant prévu. Rendez-vous place de la mairie : aller prévu aux alentours de 22h, retour vers 4h30.

#### Animations jeunesse

Plusieurs activités seront proposées aux jeunes de Sanguinet durant la saison estivale.

#### Beach volley

La commune propose la mise à disposition de ballons sur les plages surveillées.

Nathalie Soubaigné

## Un départ à la retraite émouvant

C'était le 28 juin dernier... les élèves, les parents d'élèves, les collègues, les amis, la famille, les services communaux et la municipalité étaient tous présents pour rendre un hommage mérité à Françoise Sanson, directrice de l'école maternelle, à l'occasion de son départ à la retraite.

### Françoise a tenu la main à près de 1 000 enfants

« Enseignante à l'école de Sanguinet depuis 1976, Françoise a tenu la main à près de 1000 enfants... dynamique, toujours partante pour initier de nouveaux projets, et a œuvré pour une école ouverte sur l'extérieur » indiquait le Maire lors de la cérémonie organisée en mairie à l'honneur « d'une grande dame » selon les propos de l'inspectrice de l'Education nationale présente également.



Bernard Laine, Françoise Sanson et Béatrice Birou

## Fête des bébés

Le 29 mai dernier lors de la fête des mères, la municipalité a mis à l'honneur les bébés nés entre mai 2010 et mai 2011 soit 44 bout'chous, 27 garçons et 17 filles.



Au cours de cette cérémonie conviviale, une plaque en porcelaine avec le prénom de l'enfant a été offert à chaque famille. Un présent original réalisé par l'atelier de peinture sur porcelaine (Association Sanguinétoise d'Animation).

Après le pot, les invités ont participé à la plantation symbolique d'un arbre sur l'espace vert communal du Lac en Bernon, le dernier des neuf chênes plantés pour fêter les bébés de l'année.



Un grand frère prend soin de l'arbre planté pour sa soeur

**Permanence de Monsieur Alain Vidalies**, député des Landes, chaque 1er vendredi du mois à la mairie de 8h à 9h.

## Extension de la zone artisanale

« Alhena », c'est le nom de la future zone qui se situera dans le prolongement de celle de l'Aiguille.

La communauté de communes compétente en matière de développement économique a choisi de donner des noms de constellation aux zones qu'elle gère ; elle a donc formulé différentes propositions à la municipalité qui a retenu celle d'Alhena.

## Distribution des sacs poubelles

Après la distribution générale du printemps, une distribution complémentaire est organisée en mairie le dernier vendredi du mois jusqu'au mois d'octobre.

## Recrutement d'un Responsable du Centre Technique Municipal

Les services municipaux ont accueilli Jean-Louis Iciaga, responsable du Centre Technique Municipal, le 23 mai dernier, pour une durée d'un an.

## Agenda

(retrouvez toutes les manifestations sur [www.ville-sanguinet.fr](http://www.ville-sanguinet.fr))

**Du 21 au 24 juillet**

**Festival de jazz**  
Espace Gemme

**Mardi 26 juillet de 12h à minuit**

**Road show Coca-Cola**  
Plage des Eaux qui Rient

**Mardi 26 juillet à 21h**

**Milo - concert**  
Podium Office de Tourisme - gratuit

**Mercredi 27 juillet à 11h**

**Zygo le clown - spectacle enfant**  
Podium Office de Tourisme - gratuit

**Mercredi 27 juillet de 12h à minuit**

**Road show Coca-Cola**  
Plage des Eaux qui Rient

**Du 27 juillet au 2 août**

**Exposition de peinture sur porcelaine et d'artisanat d'art**

Jacqueline Pellerin, Nicole Martin, Nicole Diverres-Labory - Bergerie de l'Espace Gemme

**Vendredi 29 juillet à 21h**

**Conférence « Naviguer dans les Landes, les découvertes de chalands et pirogues »**

Par Laurent Védrine, conservateur du Musée d'Histoire de la Ville de Marseille et Bernard Dubos, membre du CRESS - Salle des fêtes

**Samedi 30 juillet à partir de 19h30**

**Soirée champêtre + bal**  
Place de la Mairie

**Mardi 2 août à 21h**

**« John Sushi & the Bastards » - concert**  
Podium Office de Tourisme - gratuit

**Mercredi 3 août à 11h**

**Microcirco - animation enfant**  
Podium Office de Tourisme - gratuit

**Du 3 au 9 août**

**Exposition**  
Nicole Martin, Cilou Martin, Virginie Dumeix  
Bergerie de l'Espace Gemme

**Du 5 au 7 août**

**Estivales du foie gras**  
Espace Gemme

**Samedi 6 août à partir de 19h30**

**Repas/bandas/bal (par les producteurs des estivales du foie gras)**

Place de la Mairie

**Samedi 6 août à 15h**

**Démonstration de navigation en pirogue**

Plage du Pavillon

**Mardi 9 août à 21h**

**Milo - concert**  
Podium Office de Tourisme - gratuit

**Mercredi 10 août à 11h**

**Contes d'Asma - animation enfant**  
Podium Office de Tourisme - gratuit

**Samedi 13 août à partir de 19h30**

**Repas champêtre + bal**  
Place de la Mairie

**Lundi 15 août**

**Foire du Lac - Bords du lac**

**Bal - Place de la Mairie**

**Feu d'artifice - Entre la plage des Eaux qui Rient et Beau Rivage**

**Mardi 16 août à 21h**

**Marveen - concert**  
Podium Office de Tourisme - gratuit

**Mercredi 17 août à 11h**

**Mister Crobs fait le magicien - animation enfant**

Podium Office de Tourisme - gratuit

**Du 23 au 30 août**

**Exposition**

Alain Filbin  
Bergerie de l'Espace Gemme

**Mercredi 24 août à 11h**

**animation enfant**  
Podium Office de Tourisme - gratuit

**Samedi 27 août à 21h**

**concert**  
Podium Office de Tourisme - gratuit